

EXPOSITION  
DU 16 SEPTEMBRE  
AU 16 DÉCEMBRE



ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES  
DE LA SOMME

HISTOIRE DES POSTES & TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMME UNE LETTRE À LA



POSTE

DANS LA SOMME DU XVI<sup>e</sup> AU XXI<sup>e</sup> SIÈCLE



somme  
LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL





# RELAIS DE POSTE



## De Doullens à Amiens en 3 postes

Conscient de la nécessité de disposer d'une information rapide, Louis XI instaure à des fins militaires à la fin du XV<sup>e</sup> siècle la poste aux chevaux constituée par le corps des **chevaucheurs royaux** chargés d'acheminer les missives et dépêches royales. Cette institution est tenue par un « **chevaucheur tenant la poste du roi** », terme qui cède la place à « **tenant poste** » puis « **maître de poste** » qui fournit des chevaux aux « **chevaucheurs de l'écurie du roi** ».

La poste aux chevaux doit avant tout servir l'État. L'enjeu politique, à l'origine de la création, a toujours été considéré comme primordial par les

gouvernements. Contrôler le territoire passe par l'établissement de routes de poste. Les premières lignes de poste sont créées temporairement, là où le danger menace, en Picardie, en Guyenne et en Bourgogne. Sous Louis XI, les premières références, que l'on trouve aujourd'hui dans les archives de Tours où le roi avait établi sa résidence, indiquent une route en 1480 entre Doullens et Tours. Nombre de textes fixent la création de la poste aux chevaux à l'édit de Luxies daté du 19 juin 1464. En 1937, le philologue strasbourgeois Gaston Zeller démontre que ce texte est un faux. En effet, Zeller prouve que les vingt-huit articles le composant présentent une parfaite organisation de la poste aux chevaux alors qu'il faut attendre la fin du XV<sup>e</sup> siècle pour apercevoir dans les textes les balbutiements de cette institution et que les termes utilisés

dans cet édit ne seront usités qu'à partir du XVII<sup>e</sup> siècle.

La poste aux chevaux constituée par le corps des chevaucheurs royaux chargés d'acheminer les missives et dépêches royales est dans un premier temps exclusivement réservée au pouvoir royal puis ouverte aux particuliers au début du XVI<sup>e</sup> siècle.

La progression de la poste aux chevaux ne s'est pas effectuée de façon continue et régulière. Il faut attendre le règne de François I<sup>er</sup> pour que les établissements deviennent permanents. **La première route permanente est créée en 1517 entre Paris et Boulogne via Amiens.** Les routes de poste permettent alors de relier les Flandres à l'Espagne et l'Espagne à l'Italie. **En 1584 est publié pour la première fois un État des postes assises du royaume qui relève**

**quatorze routes jalonnées de 252 relais de poste.** Jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, le développement du réseau s'adapte aux nécessités économiques et politiques.

**Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle le réseau s'organise majoritairement en étoile autour de Paris.** Le réseau postal est plus dense au Nord et à l'Est du royaume ; par exemple certaines régions du Sud ou de la Bretagne restent très peu desservies. Si le XVII<sup>e</sup> siècle est le temps des prolongements et des raccordements de routes, le XVIII<sup>e</sup> siècle est celui de la densification du réseau. Des itinéraires sont dédoublés. La *Liste générale des Postes de France* publiée en 1755 propose ainsi deux itinéraires pour relier Amiens à Lille, un premier passant par Doullens puis Saint-Pol, un second passant par Doullens puis Arras. L'ouverture de routes secondaires et l'augmentation du trafic qui en découle sont gages de prospérité économique pour la commune. En revanche l'ouverture de ces nouvelles routes postales engendre une répartition du trafic

et porte préjudice aux maîtres des postes anciennement installés. Quoiqu'il en soit l'existence d'un relais de poste dans un village peut en assurer la prospérité. De nombreuses corporations bénéficient de son activité : outre les postillons, les palefreniers, les bourrelliers, les selliers, les vétérinaires ou les maréchaux-ferrants, de nombreuses auberges ouvrent là où sont implantés les relais. En 1775, les routes postales au départ d'Amiens desservent Paris, Rouen, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque, Lille, Cambrai, Saint-Quentin, Laon et Compiègne.

Les routes de poste sont jalonnées de relais de poste situés tous les 13 km sous Henri III, 10 km aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et entre 12 et 14 km dans les années 1840. Deux cent cinquante deux relais sont comptabilisés en 1584. En 1675, le surintendant des Postes Louvois étend le réseau, le nombre de relais passe à 754 puis à 1425 en 1791 et à 1997 en 1854. La Somme en comptabilise 44 dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

**Les relais sont tous de vastes maisons situées en bordure des chemins ou des routes importantes,** avec une porte cochère, une cour centrale pavée, des écuries et les cuisines au rez-de-chaussée, et au-dessus, ouvrant sur un balcon de bois, les chambres où les voyageurs peuvent loger.

## Maître de poste et postillons

**Dans le Nord de la France où le réseau est particulièrement étoffé, les relais de poste disposent d'effectifs importants de chevaux.**

Celui de Péronne placé au carrefour des routes de Paris, d'Amiens, de Valenciennes, de Dunkerque et de Lille compte ainsi 73 chevaux.

Tenus par un maître de poste autour duquel gravitent divers employés les relais fournissent aux chevaucheurs des chevaux frais. Les maîtres de poste doivent d'abord servir le roi. À partir de 1506, les titulaires des

relais sont autorisés à louer des chevaux aux voyageurs. **Un siècle plus tard quand la poste aux lettres est organisée, les maîtres de poste doivent assurer non seulement le transport des dépêches du roi mais aussi celles du public.**

Au XVII<sup>e</sup> siècle ils fournissent des chevaux aux courriers de la poste aux lettres à raison de deux fois par semaine contre défraiement.

**Le maître de poste est également investi d'une fonction de police et de surveillance du territoire auquel s'ajoute celui d'information.**

À la Révolution ils doivent rendre compte au directeur général des Postes de tous les événements qui ont lieu dans la commune. Quand on apprend le prétendu enlèvement du roi, des courriers sont aussitôt envoyés dans tous les départements pour donner ordre de faire arrêter toute personne sortant du territoire. Le sieur Merlen, alors maître de poste d'Abbeville, rend compte le 22 juin 1791 au Conseil général de la commune sur plusieurs personnes

suspectes arrivées à son relais dans la nuit du 20 au 21 juin. Autrement plus retentissante fut l'action de Jean-Baptiste Drouet, maître de poste à Sainte-Ménéhould, qui fit arrêter le roi et sa famille à Varennes le 21 juin 1791.

Le maître de poste, doté d'un uniforme à partir de 1786, exerce son activité en vertu d'un brevet que lui délivre l'autorité dont il dépend, le surintendant général des postes au XVIII<sup>e</sup> siècle, le directeur général des postes au XIX<sup>e</sup> siècle. En théorie, le brevet n'est pas négociable mais il n'est pas rare qu'on le monnaye à prix d'argent malgré l'interdiction de l'administration des postes. Dans la plupart des cas, le brevet reste au sein du patrimoine familial, la charge de maître de poste se transmettant du père au fils ou de l'époux défunt à la veuve. À Amiens, la poste aux chevaux est tenue par la famille Dursen durant tout le XVII<sup>e</sup> siècle. De même le relais de Bernay-en-Ponthieu est dirigé du début du XVII<sup>e</sup> siècle au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par la famille Buteux. Ce relais situé sur la

route de Paris à Boulogne entre ceux de Nouvion et de Nampont-Saint-Martin peut accueillir 180 chevaux d'après l'Almanach de 1786.

La possession de ce titre confère à son titulaire de nombreux avantages. Sous l'Ancien Régime, le maître de poste est exempt de taille, exonéré d'impôts pour les terres qu'il possède, exempt de tutelle, de curatelle, de guet et du logement des gens de guerre, autant de charges qu'avaient à supporter les autres habitants de la paroisse. Il est autorisé à vendre du vin et des vivres sans être inquiété par les corporations d'hôteliers et de cabaretiers.

Parallèlement à la gestion du relais, **les maîtres de poste occupent des activités annexes généralement liées à l'agriculture et à l'hôtellerie.** Le sieur Dottin, maître de la poste aux chevaux de Villers-Bretonneux, en est un bel exemple. Ce dernier est considéré au XVIII<sup>e</sup> siècle comme l'un des meilleurs agronomes du pays. On lui doit plusieurs mémoires d'agronomie dont un sur la lutte



contre les nuisibles. Les maîtres de poste des villes possèdent généralement des fermes à la campagne. Alexandre Sangnier, maître de poste du relais d'Amiens situé Grande rue de Beauvais, exploite la ferme de Sotteville sise à Pont-de-Metz alors que les Triboullet de Montdidier sont fermiers à Assainvillers.

**Au côté du maître de poste, la poste exige la présence permanente d'un personnel spécialisé : les postillons.**

De jour comme de nuit **ils sont chargés de conduire au galop les courriers de la poste aux lettres ou les voyageurs d'un relais à l'autre** puis de revenir à leur relais d'attache à vide. Leur nombre dans un relais dépend du nombre de chevaux. On compte généralement un postillon pour quatre à cinq chevaux.

En 1763, 4 000 postillons sont totalisés et le double en 1840. Il faut être âgé de seize ans minimum pour postuler auprès d'un maître. Ils sont dotés dans les années 1770

d'un uniforme qui se compose alors d'une veste bleu roi avec parements et collets rouges. Le postillon doit également porter au bras gauche un écusson de métal où sont indiqués le nom du relais et le numéro de rang qu'il tient dans ce même relais.

Enfin **il porte de lourdes bottes renforcées de fer pour protéger la jambe du poids du cheval en cas de chute. Ces bottes dites "de Sept lieues" sont restées célèbres grâce à Charles Perrault** qui en fait des bottes magiques dans le conte du *Petit Poucet*.

Les maîtres de poste résistent face à l'abolition des privilèges et aux années révolutionnaires. **C'est le chemin de fer qui met un terme définitif à leur institution vieille de quasiment 400 ans.** En effet, face au développement du transport ferroviaire, **les relais de poste ne sont plus rentables et assez fréquentés et l'administration décide par décret du 4 mars 1873** de les supprimer.

Dans le département les fermetures des relais sont antérieures au décret puisque la dernière route postale, Amiens - Rouen, ferme le 1<sup>er</sup> août 1872.





# BUREAUX DE POSTE

## La poste vient d'arriver

À la fin de l'Ancien Régime l'installation du bureau de poste va de pair avec le commerce des correspondances. Dès que celui-ci est rentable, l'ouverture ne fait pas de difficultés, comme à Amiens en 1644. En revanche les localités de faible rapport en sont dotés plus tardivement. La poste aux lettres se tient dans la maison de son directeur et elle émigre à chaque fois qu'il change de domicile. On peut suivre les noms des directeurs et les différentes adresses grâce aux almanachs de l'Ancien Régime. En 1757, le directeur du bureau d'Amiens Gresset de Bussy, frère du poète, est installé Cour Sire Firmin Leroux.

*Ducloux et C<sup>o</sup> éditeurs*

À la période révolutionnaire, les bureaux sont parfois installés dans des immeubles devenus biens nationaux. En l'an IV (1796), le directeur des Postes d'Amiens propose à l'administration départementale, d'établir les bureaux de la Poste aux lettres dans le presbytère de Saint-Firmin, devenu bien national. Les constructions sont rares et l'administration privilégie la location de maisons particulières, ce qui n'est pas sans entraîner des difficultés. L'existence du bureau des Postes de Flers est menacé de fermeture à la fin du bail et à cause des difficultés rencontrées par la directrice pour trouver un autre local.

**La proximité des routes est un facteur important au début du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'implantation du bureau.** Dans le projet de transfert du

bureau de Bernay à Rénignières-Ecluse, en 1881, le sous-préfet souligne l'importance du trafic sur la route de Rue à Crécy alors que Bernay se trouve sur la route nationale Calais-Paris.

**La création des bureaux est privilégiée dans les chefs-lieux de canton et dans les communes aux ressources économiques avérées.** À l'intérieur d'une commune, l'implantation du bureau a son importance. Le déplacement du bureau de Saint-Valery-sur-Somme en 1839, du quartier La Ferté au centre ville provoque de vives réclamations, à tel point que le maire, puis le sous-préfet plaident pour un retour dans La Ferté, quartier du commerce et des affaires.

HÔTEL DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES

à AMIENS (Somme)

M<sup>o</sup> B. Riquien, Architecte

*Plan de l'Hôtel des Postes et Télégraphes, d'après le plan de l'architecte Riquien*



## Tout se transforme...

**Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, le trafic postal s'accroît et l'administration étend ses compétences par la fusion de la poste et du télégraphe en 1878, la création de la Caisse nationale d'Epargne en 1881 et la nationalisation du téléphone en 1889.**

Les typologies du bâtiment postal changent. Il perd son caractère artisanal pour devenir plus complexe. Il devient difficile de trouver des bâtiments répondant à tous les critères, d'où la question des nouvelles constructions.

La ville d'Amiens fait construire un **hôtel des Postes** par l'architecte Emile Ricquier. Il s'agit d'un édifice aux façades imposantes, implanté stratégiquement pour créer un point de repère fort dans le paysage urbain. Emile Ricquier (1846-1906) a laissé son empreinte dans sa ville natale. Il est devenu architecte en chef du département de la Somme, ce qui lui a valu nombreuses jalousies et

critiques. Il construit l'hôtel des Postes en 1886, dont la tour des téléphones a été détruite en 1940.

Sur le plan du rez-de-chaussée, on peut remarquer que la moitié de la surface est réservée au tri du courrier par les facteurs, l'autre moitié est réservée au public. On y retrouve les trois fonctions du bâtiment : les guichets du télégraphe qui sont à peine moins nombreux que ceux de la poste et la salle du téléphone. Le premier étage est en grande partie consacré au télégraphe. Le second étage est divisé en trois appartements respectivement destinés au directeur, au receveur des postes et au receveur des télégraphes.

Sur le plan d'agrandissement du bureau de Mers-les-Bains, on note en plus du téléphone, du télégraphe et des guichets, la présence de boîtes pour la poste restante et pour les abonnés.

L'implantation des bureaux est soumise à différents enjeux : distribution et collecte du courrier, liaison des bureaux par les routes

et le chemin de fer, importance économique des communes et diffusion du télégraphe par le réseau cantonal. Malgré de nombreuses demandes de la part des communes, **l'administration des Postes impose ses choix en milieu rural.**

## Guichets ouverts

**Repère familier de notre environnement quotidien, le bureau de poste continue à marquer de sa présence le paysage des villes et des villages.** Les constructions ont adopté les styles architecturaux qui se sont succédés au long du XX<sup>e</sup> siècle. Des architectes spécialisés dans l'édification et l'entretien des bâtiments postaux sont recrutés à partir de 1901. Ce service essentiellement parisien est devenu national à partir de 1923 ; au cours de cette année quinze architectes sont nommés dans chacun des quinze chefs-lieux de régions postales.

L'architecte régional des P.T.T. a le monopole de toute construction postale sur sa région, en plus de son activité libérale qu'il conserve par ailleurs.

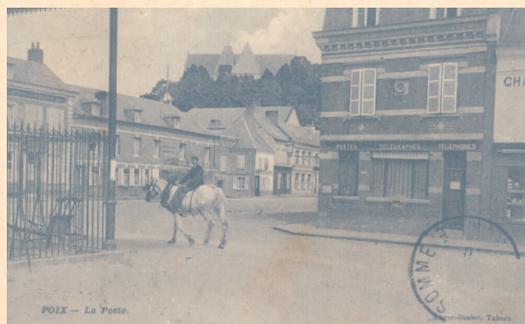
Les années 1950 conjuguent reconstruction nationale et croissance du trafic postal. Le nombre des architectes régionaux des P.T.T. est largement insuffisant pour faire face à la demande de l'administration. Des architectes extérieurs sont fréquemment appelés jusqu'à la mise en place en 1968 d'agrément délivrés à certains praticiens. Le

système ne dure que quelques années jusqu'à la fin de l'existence des corps d'architectes de l'État.

Les cartes postales anciennes illustrent la **diversité architecturale des anciens bureaux de postes de la Somme**. Dans certaines petites communes, le bureau est parfois accolé à la mairie comme à Davenescourt, Saint-Léger ou Miramont. En bord de mer, on rencontre un style balnéaire pour le bureau de Mers ou art-déco à Fort-Mahon. Le style régionaliste

en briques ou briques et pierres est partout présent : Miramont, Ailly-le-Haut-Clocher, Hornoy, Harbonnières, Saint-Léger ...

**Actuellement 191 établissements sont installés dans le département**, sur un peu plus de 16 000 en France. Beaucoup ont été rénovés ou reconstruits. Ils permettent l'affranchissement et le dépôt de courriers et colis, l'achat de produits postaux et la réalisation d'opérations financières.







# FACTEURS

## C'est le facteur !

**P**etites Postes ou Grandes Postes : les villes bénéficient dès l'Ancien Régime d'une distribution aléatoire du courrier fournie le plus souvent par un service privé.

**Les lettres sont confiées à des messagers aux jours de départ irréguliers, le port étant réglé par le destinataire.**

La Poste aux lettres prend son essor au XVII<sup>e</sup> siècle et **le facteur qui livre des lettres à domicile apparaît dans les textes vers 1638**. L'activité se répartit toujours entre administration d'État et initiatives privées. Malgré tout, les départs et arrivées de courriers restent aléatoires et l'activité rapporte peu.

Une grande majorité de la correspondance concerne les affaires

économiques ou le service de l'État. Un arrêt du conseil d'État du Roi, datant de 1730, ordonne que « *les lettres et paquets soient portez aux boîtes et bureaux des Postes* » afin de limiter la concurrence avec les porteurs privés. La lettre privée reste rare, elle apparaîtra près d'un siècle et demi plus tard.

Au XVIII<sup>e</sup> siècle le nombre de facteurs est basé sur le nombre d'habitants et la grandeur des paroisses ainsi que sur le produit des bureaux. ***L'Almanach historique et géographique de Picardie de 1788 indique que les directeurs de postes sont tenus de faire parvenir lesdites lettres à leur destination dans la ville par les facteurs ordinaires.***

La première *Instruction générale sur le Service des Postes* voit le jour en 1792.

Plusieurs dispositions concernent les facteurs : obligation de se rendre au bureau à la minute qui leur sera indiquée, procéder avec ordre, silence, et célérité au tri et à l'arrangement des lettres dans l'ordre des tournées donné par le directeur mais en revanche pas d'obligation de monter les lettres aux étages ni de service nocturne.

Les facteurs doivent porter un écusson de drap rouge bordé de blanc avec la mention *Poste aux lettres* brodées en bleu. La période est aux revendications et bon nombre de facteurs réclament une augmentation de leurs appointements en nature ou en argent tel le citoyen Bayard, en l'an III (1795) chargé de faire le service de la Poste aux lettres de Lhions (Lihons) à Nesle trois fois par semaine à la





distance de trois lieues moyennant un traitement de 180 livres par an.

Le district de Péronne estimant cette revendication légitime, le citoyen est gratifié de 900 livres par an. Les facteurs d'Amiens reçoivent une livre et demie de pain supplémentaire en l'an IV (1796) en raison de l'insuffisance de leur appointement.

À cette époque le facteur doit prêter un serment professionnel en jurant d'être fidèle à la République.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'augmentation du trafic des lettres oblige à la préparation du plan de service rural et au développement du métier de facteur.

## Facteur des villes - Facteur des campagnes

À compter du 1<sup>er</sup> avril 1830, cinq mille facteurs doivent recueillir et distribuer les lettres dans toutes les

**communes rurales de France.** Les plaintes des maires du département soulignent que nombre d'entre elles ne bénéficient pas de cet avantage. L'administration des Postes se justifie en 1835 en affirmant que *beaucoup de communes ne sont que purement agricoles et lequel la mise en activité eu égard au peu de développement de leurs relations épistolaires.*

Les nouveaux facteurs sont recrutés parmi les anciens soldats de l'Empire, ils sont disciplinés et capables de faire de longs trajets à pied. Ils n'ont pas d'uniforme mais une plaque aux armes de France avec la mention **Direction générale des Postes**, ainsi qu'un portefeuille en cuir destiné à enfermer les lettres, le tout à leur charge.

**L'administration préconise l'uniforme à partir de 1835** : veste de drap bleu roi boutonnée sur le devant de sept boutons portant la mention *Service des postes-facteur rural*, collet droit en drap rouge, parements bleus boutonnés de deux petits boutons.

En hiver pantalon de drap gris, en été pantalon et guêtres en toile bleue, chapeau rond en feutre ou alors blouse en toile bleue ouverte sur la poitrine avec collet rouge rabattu et deux rangées de boutons, ceinture en cuir noir.

La tournée l'emmène dans les villages, hameaux et les demeures isolées. Il relève aussi les boîtes disposées sur son itinéraire et apporte à chaque maire le *Bulletin des lois* et le *Recueil des Actes administratifs*. Le parcours moyen est estimé à 26 km par jour.

**Les premières boîtes aux lettres sont de couleur grise et placées à des endroits judicieusement choisis**, chacune renferme une *lettre-timbre*. Il s'agit d'une pièce métallique qui porte en relief une pièce de l'alphabet de six à sept millimètres de haut entouré d'un cercle de dix millimètres de diamètre. Cette empreinte est vissée dans la boîte. Le facteur indique sur la lettre l'heure précise de la levée et imprime la lettre-timbre qu'il a

badigeonnée d'encre.

Lorsqu'il reçoit une lettre directement à la main il doit apposer, grâce à un cachet portatif, les lettres OR.

**Ce n'est que dans les années 1860, que toute la France rurale est desservie quotidiennement.**

Les facteurs ruraux sont rémunérés à la distance parcourue et à la journée. La tournée ne doit pas dépasser trente deux kilomètres.

**Le facteur des villes porte un uniforme différent, il n'est pas tenu de distribuer les lettres à la campagne et réciproquement.**

À partir de 1852, le Préfet peut nommer directement les facteurs des postes. On note à travers les notices individuelles l'importance de la conduite morale et des opinions politiques des candidats.

**À la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le nombre de lettres transportées augmente de près de 50 %**, celui des journaux, échantillons et imprimés de 75 %. En 1899, tous les facteurs titulaires d'une tournée d'au moins 21 kilomètres reçoivent un salaire fixe, pour les

autres ils touchent 8 centimes par kilomètre parcouru, le service est effectué sans repos hebdomadaire. Les plus mal lotis, auxiliaires et remplaçants, vivent dans la pauvreté, victimes de l'alcool et souvent atteints de tuberculose. À cette époque de nombreuses sociétés de secours mutuel sont créées pour leur venir en aide.

Avec les années, la tenue des facteurs ruraux s'aligne sur celle des collègues des villes : ils coiffent le même képi et un veston-vareuse leur est fourni tous les deux ans.

## À pied, à vélo ou en voiture

**Au début du XX<sup>e</sup> siècle le vélo devient l'allié indispensable du facteur** qui perçoit une indemnité, de cinq francs par mois pour les frais d'entretien de sa monture. Il touche également une indemnité pour ses chaussures tandis que les uniformes

sont fournis gratuitement.

Le facteur relève les nombreuses boîtes aux lettres installées en ville comme à la campagne. Les boîtes métalliques qui apparaissent à la campagne en 1911, coûtent 24 francs aux municipalités, la moitié de la somme étant prise en charge par l'administration.

Les facteurs utilisant un vélo sont un formidable débouché pour les firmes industrielles. Les ventes profitent aux entreprises locales comme à la manufacture installée à Contoire-Hamel qui fabrique le modèle Victoria ou à la maison de cycles Hurtu dont les ateliers établis à Albert proposent aussi un modèle très solide.

La direction des Postes réfléchit à l'allègement du service les jours fériés et le dimanche. Malgré la loi de 1906 et faute de crédits, nombre de facteurs travaillent toujours sept jours sur sept.

Le XX<sup>e</sup> siècle voit apparaître les premières grèves chez les postiers et la constitution de syndicats.

Une affiche amiénoise signée par l'évêque Monseigneur de Villerebel soutient ouvertement la revendication du repos dominical par le syndicat professionnel féminin des P.T.T. vers 1919-1920.

**Au cours de la Première Guerre mondiale, le système est désorganisé et l'on fait appel à la main d'œuvre féminine.**

La dureté du métier, charges lourdes et longues tournées, entraîne la disparition de la factrice après guerre.

On retrouve les mêmes problèmes au moment de la Seconde Guerre mondiale. L'utilisation de la bicyclette devient problématique faute de pneus et les chaussures se raréfient.

**Dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, le facteur disparaît pour devenir en 1957, un pésoyé, c'est**

**à dire un agent qui participe à un service plus élaboré. La distribution et le relevage des boîtes deviennent motorisés.**

Le facteur est obligé de passer son permis de conduire et, est confronté à de nouvelles responsabilités. En France, à cette époque 55 000 agents se répartissent la distribution à domicile : 20 000 assurent les tournées urbaines et 35 000 les tournées rurales. L'uniforme est transformé et il confère au bénéficiaire un prestige accru.

En 1963, un article du *Courrier picard* donne quelques chiffres significatifs pour le département : 676 agents, piétons, cyclistes ou motorisés avaient parcouru une distance de 4,3 millions de kilomètres dont 700 000 en vélomoteur ou en fourgonnette 2

CV. La flotte est alors composée de 37 fourgonnettes et 17 vélomoteurs pour 35 circonscriptions postales. Les bureaux ont expédié 35 millions de lettres et 2,6 millions de paquets alors que 41 millions de lettres et 1,7 millions de paquets sont distribués. Actuellement la tendance s'est inversée et face à la baisse du courrier les quelques 100 000 facteurs reçoivent de nouvelles missions : visite aux personnes âgées, installation de la TNT, portage de médicaments...

**Le métier évolue mais le facteur fait toujours partie du quotidien des foyers français.**





# L'HISTOIRE DU CALENDRIER DES POSTES

**L**e calendrier destiné à être fixé au mur apparaît en France qu'au début du XVII<sup>e</sup> siècle. L'almanach de la Poste de Paris imprimé en 1762 peut être considéré comme l'ancêtre du calendrier du facteur. Depuis le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les facteurs ont pour habitude d'offrir, au Nouvel An, un calendrier pour les étrennes, appelé aussi parfois l'impôt du Nouvel An. **Son nom varie en fonction des époques**, il est appelé tour à tour : almanach de cabinet, calendrier, calendrier de bureau, calendrier de comptoir, calendrier des Postes, à partir de 1880 almanach des Postes et des Télégraphes, en 1945 almanach des P.T.T. et en 1989 almanach du facteur. Outre les renseignements postaux et administratifs il propose un éphéméride, des mentions astronomiques, les jours de foires et de marchés et des cartes nationales et locales.

En 1850, certains calendriers régionaux des Postes adoptent le format actuel (21x27 cm), ainsi que la répartition des six mois de chaque côté d'un support cartonné. Entre 1855 et 1857, l'administration des Postes possède le monopole de l'édition du calendrier, désormais baptisé Almanach des Postes. Si, par la suite, l'administration des Postes perd son monopole, elle conserve le contrôle sur les éditeurs qui se succèdent. **Les illustrations du calendrier ont aussi beaucoup évolué et apportent un témoignage précieux sur l'esprit du temps**. Les illustrations de bord de mer apparaissent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle avec le développement du chemin de fer, des trains de plaisir et du tourisme. Lors de la Première Guerre mondiale les illustrations évoquent le conflit mais toujours avec de la réserve.

**Le second conflit mondial met en valeur des hommes** en pied ou en portrait et la propagande atteint alors son apogée. La guerre terminée ce sont les héros de la Libération qui sont mis à l'honneur.

Petit à petit, après 1945, on constate un appauvrissement complet du contenu des images. Curieusement, il correspond à l'arrivée des photographies à la place des dessins. Il est de nos jours impossible de trouver d'autres almanachs du facteur que ceux représentant **des chats, des chiens ou autres animaux et paysages ainsi que des scènes de dessins animés**. L'actualité des calendriers a été rattrapée par les médias. Les **chanteurs français** sont également à l'honneur à partir des années 2000.



# BANQUE

## Monnaie, monnaie monnaie

Le 24 février **1817**, un arrêté interdit le transfert matériel des espèces par voie postale à cause des problèmes d'insécurité. **Le transfert des fonds est remplacé par des mouvements comptables : le mandat postal est né.** En échange d'un dépôt d'espèces dans un bureau de poste, l'expéditeur reçoit une reconnaissance qu'il envoie par courrier au bénéficiaire qui peut à son tour retirer le montant équivalent. Dès **1860**, grâce au **télégraphe**, ce retrait peut avoir lieu le jour même. À compter de 1835, **le réseau postal est autorisé à collecter l'épargne populaire pour les 59 caisses d'épargne privées.** Le 9 avril 1889,

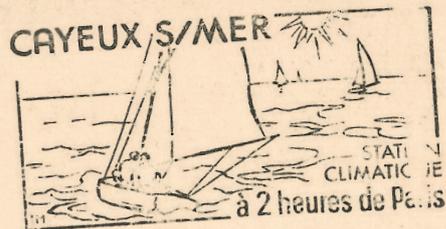


la **Caisse nationale d'Épargne** est créée et placée sous l'autorité de la Poste. Cette dernière assure la gestion administrative et la collecte. La loi du 28 novembre 1955 rend le chèque postal payable à vue, équivalent à un chèque de banque. Dans les années 1960-70, pour consolider sa position dans le secteur bancaire, la Poste propose de nouveaux services. Les petits découverts sont autorisés et à partir de 1975, un réseau national de distributeurs automatiques de billets de banque apparaît.

**La loi du 2 juillet 1990 transforme la Poste et ses services financiers en établissement doté d'une autonomie financière.** Le 1<sup>er</sup> janvier 2006, la naissance de *La Banque postale* officialise ses missions de service public dans les domaines bancaires, financiers et d'assurance, lui faisant obligation de proposer des produits et services au plus grand nombre.



# TIMBRES & PHILATÉLIE



## Le poids des mots, le prix des lettres

### Les premiers timbres ont été fiscaux.

Ils permettent de faire payer aux usagers une taxe sur les documents qu'ils veulent faire enregistrer. Ils s'agit de timbres fixes dont la valeur varie selon la dimension des actes. Variant d'une généralité à l'autre, le modèle est unifié en 1791. Après de nombreuses évolutions, les papiers timbrés disparaissent en 1986, remplacés par les timbres fiscaux mobiles.

Le système des timbres fiscaux inspire le britannique Rowland Hill pour réformer en 1837 le paiement très coûteux du port des plis à l'arrivée, alors généralisé aussi en France. Le recouvrement du tarif du port se fait

désormais dès le départ du courrier à un prix réduit et accessible à tous. Le premier timbre mobile, le Penny black, entre en fonction le 1<sup>er</sup> mai 1840. En France, l'adoption d'un système analogue ne se met en place qu'à la suite de la Révolution de 1848 grâce à Étienne Arago. Le port payé à bon marché est adopté par un vote de l'Assemblée nationale le 24 août 1848 et fixé à 20 centimes. **Le premier timbre-poste français est émis le 1<sup>er</sup> janvier 1849 : il s'agit du 20 centimes noir au type Cérès de Barre.**

## Petit mais costaud

Un timbre porte un certain nombre d'informations nécessaires à son utilisation postale. Les mentions obligatoires sont le nom du pays émetteur dont l'Union postale

universelle impose qu'il soit en alphabet latin et la valeur faciale pour savoir si l'affranchissement suffit à l'expédition du pli. En France, on trouve aussi la mention « La Poste » pour différencier le timbre postal du timbre fiscal. Le nom des créateurs se trouve sous l'illustration : à gauche pour le dessinateur, au milieu pour l'imprimeur et à droite pour le graveur. La quasi totalité des timbres sont sur papier et les gommes adhésives sont variées. La forme traditionnelle est le quadrilatère et principalement le rectangle. L'avènement des timbres autocollants permet désormais de diversifier les formes.

**Les timbres se vendent d'abord à l'unité, découpés au ciseau** dans des feuilles de cent timbres. On invente ensuite des techniques permettant de trouver les feuilles pour les découper :



les dents du timbre apparaissent ! La création des carnets de timbres, papier ou autocollants, permet aux clients d'avoir toujours des timbres à disposition. **En France, malgré le passage à l'euro, les timbres postaux libellés en franc sont toujours valables.**

## À votre bon cœur

**Les timbres commémoratifs, ou beaux timbres**, se distinguent par leur graphisme des timbres courants. Ils sont mis en vente de manière plus limitée tant en quantité qu'en durée de commercialisation. Ils sont à la base de la philatélie thématique. **Pour les faire connaître, on en célèbre le premier jour d'émission en ouvrant un bureau de poste provisoire avec cachet spécial utilisé sur une seule journée.** Ils peuvent aussi être émis à l'occasion de la journée du timbre, qui se tient annuellement en février/mars.

Les timbres de bienfaisance sont des timbres à valeur faciale accrue d'un supplément reversé à une oeuvre d'entraide. Depuis 1922, la Poste émet tous les ans des timbres dont la surtaxe est reversée à la Croix Rouge. **Les timbres peuvent aussi être des instruments d'éducation sanitaire, comme le timbre antituberculeux, créé au Danemark en 1904 et diffusé en France depuis 1927.** Leur vente est confiée aux écoliers jusque dans les années 1970.

## Timbrés !

Jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, la collection de plis, d'enveloppes, d'empreintes et timbres-postaux se nomme **timbrologie**. Le terme de « philatélie » est attribué à **Gustave Herpin en 1864** : il est créé à partir des mots grecs *philos/ami* et *atelia/affranchissement*. Timbrologie persiste tout de même dans *l'Echo de*

*la timbrologie*, revue créée en 1887. L'outil de base du philatéliste, hormis l'album, la pince à timbres et la loupe, est le catalogue de timbres.

La maison amiénoise Yvert et Tellier, tout d'abord imprimeur et marchand de timbres-poste édite depuis 1896 son *Catalogue - prix courant des timbres-postes, référence nationale et internationale*.

L'oblitération sur les timbres, ou marques postales, fait aussi l'objet de collection par les **marcophiles**. Ces passionnés du timbre se réunissent au sein d'association, comme la Société philatélique de Picardie, fondée en 1924, afin d'assouvir le désir inépuisable d'enrichir leurs collections.





# TÉLÉPHONE

## Friture sur la ligne

**Le téléphone, inventé par Graham Bell en 1876**, apparaît en Europe en 1877. Malgré l'innovation qu'il présente, il reçoit un accueil mitigé en raison de ses dysfonctionnements : il n'est retenu que de justesse pour participer à l'exposition universelle de 1878. Pourtant, à l'exposition électrique de 1881, le téléphone est une attraction majeure mais qui ne dispose pas de financements ou de réseaux. Le ministère des Postes et Télégraphes en délègue la mission à la Société générale des téléphones, qui fournit les câbles et les appareils. **Le téléphone coûte cher : jusqu'en 1914**, l'abonnement d'un an est de 400 francs, soit 4 mois de salaire d'un instituteur. La société française reste très réticente devant ce nouveau moyen de communication, qui brise



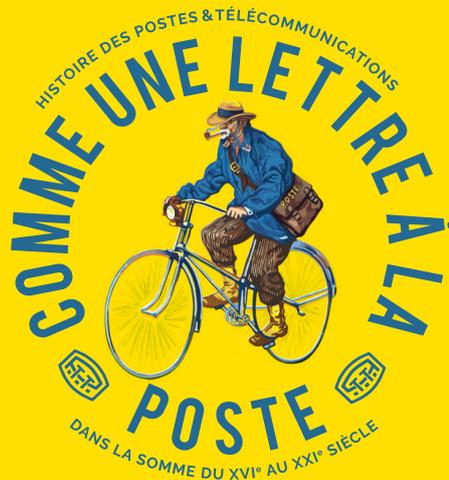
les hiérarchies et les classes et dont la sonnerie est assimilée à celle qu'on utilise pour les domestiques. L'installation du réseau est chaotique puisque ce sont les collectivités locales qui font les avances de fonds nécessaires et sont remboursées sur recettes. Aucune programmation rationnelle ne peut être mise en place et les petits réseaux se multiplient.

**Les centraux téléphoniques sont manuels, confiés à des personnels féminins** dont les cadences de travail s'accroissent, au point que les demoiselles du téléphone se mettent en grève en 1906-1909.

## Aux abonnés absents

**En 1914, le service téléphonique français est en mauvais état et il devient un enjeu industriel et commercial** au sortir de la Grande

Guerre. Les premiers centraux automatiques apparaissent. Le téléphone se banalise, notamment grâce au cinéma mais reste si coûteux que l'administration peine à trouver des clients. Jusqu'à la fin des années 1960, les communications sont de mauvaise qualité et à un prix élevé. Les Français sont toujours peu équipés et ont recours aux cabines téléphoniques. En 1983, 83 % des ménages ont le téléphone. Les listes d'attente, comme les délais d'installation, s'allongent : il faut un mois et demi pour obtenir une ligne et le trafic par abonné reste le plus faible d'Europe. La télématique va changer la donne et le minitel, téléphone à clavier, écran et mémoire, voit le jour. La téléphonie entre enfin dans la modernité. **Désormais, l'enjeu est la couverture du territoire en téléphonie mobile.**



Scénographie : Agence Lulisse

Commissariat d'exposition et catalogue : Élise Bourgeois, Florence Charpentier, Xavier Daugy

Montage : Stéphane Crépin, Christine David, Romain Lapostolle, Morgan Mazurier

